

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 9 juillet 2020 à 10h00
« Passage à la retraite et comportements des retraités »

Document N° 9

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

La vie des couples après la retraite. Temps partagé et contraintes économiques

*Elena Stancanelli (PSE), Nicolas Moreau (Université de La Réunion)
Extraits de l'ouvrage paru aux éditions du CEPREMAP, 2019*

Chapitre 3. Départ à la retraite et complémentarité des loisirs du couple

Nous allons ici nous pencher sur le moteur principal de la coordination des rythmes de travail du couple mis en exergue par la littérature théorique et empirique autour du comportement économique du couple. De nombreuses études expliquent en effet la coordination des dates de départ à la retraite par la volonté des conjoints de passer du temps ensemble.

Cependant, il n'existe pas à proprement parler dans la littérature économique de mesure précise de la complémentarité des loisirs du couple. Les études théoriques et empiriques s'appuient en général sur ce concept théorique sans en fournir une mesure concrète. Font cependant exception les études de D. S. Hamermesh (2000, 2003)¹ pour les couples biactifs américains. L'auteur conclut que les conjoints coordonnent leur rythme de travail en se basant sur des données individuelles autour de l'emploi du temps tout au long d'une journée représentative, collectées avec un cahier journalier renseignant notamment les heures consacrées aux activités de loisir. Ceci dit, observer une corrélation entre les heures travaillées ou les dates de départ à la retraite des conjoints ne signifie pas nécessairement que les décisions d'emploi ou de départ à la retraite soient liées et interdépendantes. Les conjoints peuvent par exemple partir à la retraite en même temps tout simplement parce qu'ils ont le même âge et les mêmes droits au départ. Ils peuvent avoir les mêmes rythmes de travail tout simplement car les institutions sous-jacentes au marché du travail sont les mêmes pour les deux conjoints. C'est bien ce que montre D. Halberg (2003) pour la Suède en appariant les rythmes de travail des conjoints à ceux des célibataires, à l'aide des données issues des Enquêtes Emploi du Temps suédoises qui renseignent les activités des individus tout au long d'une journée. Il conclut que ce qui apparaît comme une coordination des horaires de travail du couple est en réalité dû aux institutions communes à tous les travailleurs suédois. Il trouve que les célibataires et les conjoints se comportent de la même façon. Ceci dit, il ne tient pas compte du fait que nombre de célibataires sont séparés et ils pourraient donc avoir gardé les mêmes horaires de travail que lorsqu'ils étaient en couple, car il n'est pas toujours facile de changer son emploi du temps, notamment vis-à-vis de l'employeur. Par ailleurs, l'étude de D. Halberg se fonde sur des corrélations, de même que les autres études que l'auteur remet en question. Nous allons ici exploiter l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en France afin d'éclaircir le lien de causalité entre la complémentarité de loisir du couple et les choix d'emploi ou de départ à la retraite des conjoints français.

Nous allons ici tester empiriquement la présence de la complémentarité des loisirs lors du départ à la retraite des conjoints. A partir de l'étude menée par E. Stancanelli et A. Van Soest² sur données françaises³, nous cherchons à analyser le temps consacré aux loisirs par les conjoints proches de la retraite, en distinguant les activités de loisir individuelles (lire un livre par exemple) des activités de loisir partagées (comme les repas en famille, les voyages et promenades en couple).

¹ En ce qui concerne les actifs occupés, D. S. Hamermesh montre que les conjoints aux Etats-Unis adaptent et coordonnent leurs horaires de travail pour passer leur temps de loisir ensemble. D. S. Hamermesh, « Togetherness: Spouses' Synchronous Leisure, and the Impact of Children », 2000 ; D. S. Hamermesh, « Timing, Togetherness and Time Windfalls », 2002.

² E. Stancanelli et A. Van Soest, « Retirement and Home Production: A Regression Discontinuity approach », 2012 et E. Stancanelli et A. Van Soest, « Partners' Leisure Time Truly Together Upon Retirement », 2016.

³ Le départ à la retraite entraîne pour les hommes aux Etats-Unis une forte hausse du temps dévolu aux tâches domestiques selon M. Aguiar et E. Hurst, « Consumption versus Expenditure », 2005.

Nous avons pour ce faire analysé les réponses à l'Enquête Emploi du Temps qui renseigne entre autre les temps de loisir des membres du ménage pour un échantillon représentatif de la population française. Nous ferons une distinction entre les activités de loisirs que les conjoints pratiquent séparément et les activités de loisirs accomplies à deux. Le départ à la retraite induit un changement profond et radical de l'emploi du temps des personnes. Sept à huit heures par jour en moyenne deviennent disponibles pour d'autres activités, ce qui est susceptible de bouleverser les occupations quotidiennes des individus.

L'enquête Emploi du Temps de 1998-1999 menée par l'Insee est une source d'information sur la durée des activités quotidiennes des conjoints. Pour l'enquête 1998-1999, un échantillon de 8 186 ménages représentatifs de la France entière a répondu et le taux de participation à l'enquête est de plus de 90 %. La collecte d'information s'est faite à l'aide d'un questionnaire destiné au ménage et d'un questionnaire destiné à l'individu, ainsi que d'un carnet journalier d'activités. Tous les individus de 15 ans et plus du ménage décrivent dans ce carnet leurs différentes occupations au cours d'une de leur journée, par tranches de dix minutes. L'interview du ménage s'est faite en deux visites, la première de soixante-dix minutes environ et la deuxième de vingt minutes. Entre ces deux visites, les individus du ménage ont rempli le même jour le carnet journalier. Nous disposons ainsi d'une image assez fine de l'allocation du temps des individus interrogés entre travail professionnel, temps de formation, besoins physiologiques, travaux ménagers, loisirs, trajets, etc.

L'échantillon de départ est constitué de 5287 couples mariés et concubins formés de femmes et d'hommes, tout âge confondu. E. Stancanelli et A. Van Soest⁴ ont d'abord sélectionné les couples âgés de cinquante à soixante-dix ans et ensuite, retiré de cet échantillon initial les couples qui ont rempli le carnet journalier d'activités pour des jours atypiques comme un jour de vacance par exemple. De même, les couples avec de graves problèmes de santé n'ont pas été conservés. Parmi les couples restants, les couples pour lesquels l'homme est au chômage ont été exclus. Une sélection similaire n'a pas été réalisée pour les femmes, la frontière entre le chômage et l'inactivité (autre que la retraite) pouvant être floue pour les femmes d'un certain âge. L'échantillon final contient 1083 couples. A partir de l'information contenue dans l'enquête, il nous est possible de connaître le temps de loisir des conjoints, et sa répartition entre loisirs partagés avec le conjoint ou pas.

L'âge légal de départ à la retraite (soixante ans) est ici utilisé pour mesurer l'effet d'être à la retraite sur l'emploi du temps des conjoints. Le principe est de comparer l'emploi du temps des jeunes retraités de soixante ans (le groupe de traitement) à celui des actifs occupés dont l'âge est légèrement inférieur à l'âge légal et qui ne peuvent prétendre à la retraite (le groupe de contrôle).

3.1 Loisir individuel, loisir partagé : définitions

Selon G. Becker⁵, on définit les activités de loisir comme ces activités qu'on ne peut pas déléguer à d'autres. Dans cet esprit, quarante-six des activités renseignées dans l'enquête Emploi du Temps 1998-1999 ont été retenues pour mesurer le temps de loisir. Elles vont de la pratique d'un sport, aux passe-temps et jeux, à la promenade, à la détente, aux pratiques artistiques, à la lecture, au multimédia, aux spectacles, au temps passé à regarder la télévision ou à écouter la radio en passant par les activités de sociabilité comme les visites chez des

⁴ E. Stancanelli et A. Van Soest, « Retirement and Home Production: A Regression Discontinuity approach », 2012 et E. Stancanelli et A. Van Soest, « Partners' Leisure Time Truly Together Upon Retirement », 2016.

⁵ G. S. Becker, « A Theory of the Allocation of Time », 1965.

amis, les pratiques religieuses et les activités associatives. A l'inverse du sommeil considéré comme relevant d'un besoin principalement physiologique, les repas et collations ont été appréhendés comme du loisir. Toutes les activités dont les conjoints peuvent profiter ensemble et qui ne présentent pas de charge de travail (rémunérée ou non) ont été considérées comme du loisir.

La définition du temps de loisir appliquée ici est similaire à celle proposée par M. Aguiar et E. Hurst⁶ qui travaillent avec les données de l'Enquête Emploi du Temps américaine (dénommée « American Time Use Survey »). Les activités telles que la cuisine, le ménage, le lavage, le repassage, les courses, le rangement, le bricolage, le jardinage, la couture, les soins aux animaux et les tâches administratives (comme les attentes pour des services administratifs) définissent les tâches ménagères. En effet, bon nombre de ces travaux ne peuvent pas être considérés comme des distractions, ou des temps de liberté. Certaines de ces activités comme le bricolage, le jardinage, la couture ou les soins aux animaux sont parfois qualifiées de « semi-loisirs ». Les activités domestiques « récurrentes » incluent le ménage, la vaisselle, la lessive, le repassage, mettre la table et s'occuper des tâches et des papiers administratifs.

Pour tenter d'identifier le temps de loisir partagé des conjoints, E. Stancanelli et A. Van Soest⁷ utilisent deux variables annexes de l'enquête Emploi du Temps 1998-1999. La première permet de savoir si l'activité a eu lieu « chez soi », sur le « lieu de travail » ou bien « à l'extérieur ». La modalité « chez soi » est à prendre au sens large : elle indique aussi bien la maison que l'appartement, la terrasse ou le jardin. La seconde variable nous indique si l'activité a eu lieu en présence d'une autre personne. Les modalités possibles sont « seul », « personne du ménage », « amis, voisins, parenté, collègues » et « autre personne ». Il est important de noter que cette variable indique si l'activité a été réalisée en présence de quelqu'un, et non avec qui elle a été effectuée. A partir de ces informations, E. Stancanelli et A. Van Soest⁸ construisent quatre mesures alternatives du loisir partagé⁹.

Dans son acception la plus étroite, le loisir est dit partagé ou commun lorsque les conjoints déclarent effectuer en même temps et avec un membre de la famille la même activité de loisir. Cette définition est sans doute celle qui se rapproche le plus de ce qu'est le loisir partagé, « vraiment passé » à deux. Alternativement, le loisir est défini comme partagé lorsque les conjoints déclarent effectuer en même temps et dans un même lieu la même activité de loisir. Cette définition prend typiquement en compte les situations où les conjoints sont à la maison, chacun occupé à lire un livre par exemple. Une troisième définition est de considérer simplement que le loisir est commun lorsque les conjoints déclarent effectuer en même temps la même activité de loisir. Pour reprendre l'exemple précédent, il peut s'agir de conjoints lisant un livre dans des lieux différents. La dernière situation envisagée par E. Stancanelli et A. Van Soest¹⁰ est celle de conjoints qui indiquent pratiquer un loisir (pas forcément le même) en même temps et dans un même lieu. A titre d'illustration, un conjoint peut regarder la télévision et l'autre lire un livre. Enfin, le temps de loisir individuel ou séparé est simplement

⁶ M. Aguiar et E. Hurst, « Measuring Trends in Leisure: The Allocation of Time over Five Decades », 2007.

⁷ E. Stancanelli et A. Van Soest, « Retirement and Home Production: A Regression Discontinuity approach », 2012 et E. Stancanelli et A. Van Soest, « Partners' Leisure Time Truly Together Upon Retirement », 2016.

⁸ E. Stancanelli et A. Van Soest, « Retirement and Home Production: A Regression Discontinuity approach », 2012 et E. Stancanelli et A. Van Soest, « Partners' Leisure Time Truly Together Upon Retirement », 2016.

⁹ C. Barnett-Verzat, A. Pailhé et A. Solaz, « Spending time together: the impact of children on couples' leisure synchronization », 2011, utilisent des définitions similaires du loisir partagé pour étudier les conséquences de la présence d'enfants dans la famille sur le temps de loisirs des parents.

¹⁰ E. Stancanelli et A. Van Soest, « Retirement and Home Production: A Regression Discontinuity approach », 2012 et E. Stancanelli et A. Van Soest, « Partners' Leisure Time Truly Together Upon Retirement », 2016.

défini comme le temps de loisir qui n'est pas partagé. Il dépend donc de la définition du loisir partagé retenue.

Le tableau I présente quelques statistiques descriptives pour l'échantillon retenu. Environ 57 % des hommes et 43 % des femmes ont au moins soixante ans. En moyenne, le mari a deux ans de plus que sa femme. Le pourcentage des hommes et des femmes en emploi est respectivement de 36 % et 32 %. La grande majorité des femmes et des hommes de l'échantillon n'a pas fait d'études supérieures. Le niveau d'études des hommes est en moyenne légèrement supérieur à celui de leur conjointe. Peu de couples de cet âge ont encore des enfants vivant à la maison. Ils sont en très grande majorité mariés.

Tableau I : Description de l'échantillon de couples sélectionnés à partir de l'enquête Emploi du Temps 1998-1999

	Homme		Femme	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Age (en années)	60,72	5,50	58,60	5,61
Avoir 60 ans et plus	57 %	0,49	43 %	0,47
A la retraite	64 %	0,48	67 %	0,47
En emploi	36 %	0,48	32 %	0,47
Niveau d'études : secondaire	12 %	0,32	10 %	0,30
Niveau d'études : supérieur	15 %	0,36	11 %	0,31
Caractéristiques des ménages				
	Moyenne		Ecart-type	
Nombre d'enfants encore à la maison	0,15		0,51	
Concubinage	4 %		0,19	
Nombre d'observations	1043			

Source : Enquête Emploi du Temps 1998-1999 ; couples de femmes et d'hommes âgés de 50 à 70 ans.

3.2 Analyse de l'emploi du temps des couples

Si l'on regarde le tableau II et les statistiques concernant le loisir, on s'aperçoit que près de 99 % des individus de l'échantillon déclarent un temps de loisir individuel et, selon la définition appliquée, entre 94 % et 99 % un temps de loisir partagé. Avec la définition la plus stricte du loisir partagé, les conjoints profitent chaque jour en moyenne de près de deux heures de loisir commun. Les hommes bénéficient alors en moyenne de cinq heures de loisir séparé et les femmes d'un peu moins de quatre heures. Si l'on utilise la définition la plus large du loisir partagé, les femmes et les hommes profitent chaque jour en moyenne de quatre heures de loisir partagé. En conséquence, le temps de loisir individuel diminue. Il passe à presque quatre heures par jour pour les hommes et à deux heures et demie pour les femmes.

La majorité des femmes déclarent prendre en charge des tâches ménagères à raison de cinq heures par jour en moyenne, contre trois heures environ pour les hommes. Parmi eux, 13 % n'effectuent aucun travail ménager. Si l'on ne tient pas compte des semi-loisirs, le temps passé

par les hommes à s'occuper des tâches ménagères chute fortement pour arriver à un peu plus d'une heure par jour. Une telle baisse n'est pas observée pour les femmes qui passent moins de temps à jardiner, réparer la maison et s'occuper des animaux que les hommes. Elles ne sont que 44 % à déclarer ce type d'activités domestiques contre 62 % des hommes. Par contre, elles sont beaucoup plus nombreuses à préparer les repas. Environ 94 % des femmes et 30 % des hommes occupent une partie de leur temps à faire la cuisine. Le pourcentage de femmes et d'hommes de l'échantillon qui déclarent passer du temps à s'occuper d'autres personnes (enfants, autres adultes) est relativement faible. Il est de 22 % pour les femmes et de 15 % pour les hommes. En conséquence, le temps moyen passé à s'occuper d'autres personnes n'est que de 24 minutes par jour pour les femmes et de 18 minutes pour les hommes.

Tableau II : participation aux activités de loisir et aux tâches ménagères des couples (en minutes par jour)

	Femmes			Hommes		
	Taux de participation	Moyenne	Médiane	Taux de participation	Moyenne	Médiane
Nombre d'observations : 1043						
Loisir partagé (définition 1)	94 %	160	140	94 %	160	140
Loisir partagé (définition 2)	96 %	195	180	96 %	195	180
Loisir partagé (définition 3)	98 %	216	200	98 %	216	200
Loisir partagé (définition 4)	98 %	238	230	98 %	238	230
Loisir séparé (définition 1)	98 %	228	210	99 %	302	270
Loisir séparé (définition 2)	97 %	193	180	99 %	267	240
Loisir séparé (définition 3)	96 %	172	150	99 %	246	220
Loisir séparé (définition 4)	96 %	150	130	99 %	224	96
Tâches ménagères	99 %	311	310	87 %	184	160
Hors semi-loisirs	99 %	265	260	70 %	77	40
Récurrentes	96 %	145	140	51 %	37	10
Préparation des repas	94 %	82	80	30 %	11	0
Faire les courses	52 %	52	10	41 %	29	0
Semi-loisirs	44 %	46	0	62 %	107	60
Temps à s'occuper d'autrui	22 %	22	24	15 %	18	0

Source : Enquête Emploi du Temps 1998-1999 ; couples de femmes et d'hommes âgés de 50 à 70 ans

Le tableau III décrit l'emploi du temps des couples de retraités et de biactifs occupés. La retraite s'accompagne d'une hausse du temps de sommeil (de 50 minutes par jour pour un ménage sur deux), d'une hausse conséquente du temps de loisir et d'une forte augmentation du temps consacré aux tâches ménagères. Le temps dédié aux loisirs partagés augmente de presque deux heures par jour pour un ménage sur deux. En ce qui concerne les activités de loisirs séparés, l'augmentation est nettement plus importante pour les hommes. Il en est de même pour les tâches domestiques. Un homme retraité sur deux passe une heure et demie de

plus par jour à s'occuper des tâches ménagères qu'un homme actif. Cette augmentation provient principalement d'une plus forte implication des maris retraités dans les activités de semi-loisirs. La charge de travail domestique est toujours plus importante pour les femmes. A la retraite, une femme sur deux consacre plus de cinq heures par jour aux tâches domestiques. Qu'ils soient en emploi ou retraités, les hommes passent en général plus de temps aux activités de loisirs qu'aux tâches ménagères¹¹.

Tableau III : Emploi du temps en minutes par jour des couples biactifs occupés et retraités

Distribution	Couples biactifs occupés			Couples de retraités		
	25 %	Médiane	75 %	25 %	Médiane	75 %
<u>Sommeil</u>						
Femmes	470	510	560	510	560	600
Hommes	450	510	560	510	560	620
<u>Loisir partagé</u>						
Femmes	30	80	150	110	190	260
Hommes	30	80	150	110	190	260
<u>Loisir séparé</u>						
Femmes	60	110	200	60	130	210
Hommes	90	150	250	130	230	330
<u>Tâches ménagères</u>						
Femmes	110	230	360	240	330	420
Hommes	10	60	180	110	210	320

Source : Enquête Emploi du Temps 1998-1999 ; couples de femmes et d'hommes âgés de 50 à 70 ans.

Lecture : 25 % correspond au premier quartile et 75 % au troisième quartile de la distribution statistique du temps consacré aux tâches ménagères et aux activités de loisirs. Lecture : un homme en emploi sur quatre (25 % des hommes) dévoue moins de 10 minutes par jour aux tâches domestiques ; un homme en emploi sur quatre (le top 75 % de la distribution) y passe plus de 180 minutes ; 2 hommes en emploi sur 4 consacrent 1 heure par jour (60 minutes) aux tâches domestiques. A la retraite, un homme sur quatre consacre 110 minutes par jour aux travaux domestiques.

3.3 Probabilité d'être retraité et complémentarité des loisirs du couple

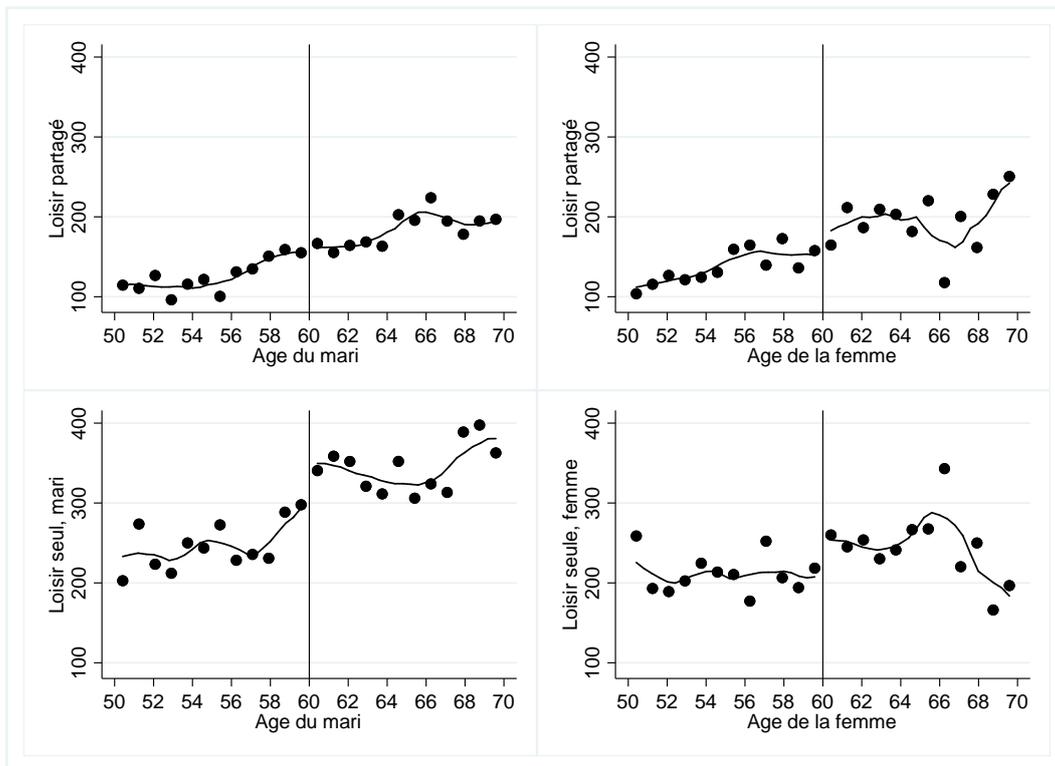
Stancanelli et Van Soest¹² estiment que la retraite augmente le temps de loisir que l'homme passe sans son épouse entre environ trois heures et trois heures et quarante-cinq minutes par jour selon la définition du loisir retenue (voir tableau IV). Un effet similaire apparaît pour les femmes dont la retraite engendre une très forte augmentation de leur temps de loisir individuel, comprise entre trois heures et cinq heures par jour. Le corollaire à ces fortes hausses de temps de loisirs séparés est l'absence d'effet de la retraite sur le loisir partagé. Le seul effet significatif de la probabilité d'être retraité sur le temps de loisir partagé apparaît lors du départ à la retraite de l'épouse. Le graphique 8 présente le temps dévoué aux activités de loisir ensemble (loisir partagé) ou séparé par les conjoints, en illustrant ces faits visuellement. Cette absence d'impact provient peut-être de la composition de l'échantillon utilisé qui inclut

¹¹Nous trouvons des résultats similaires lorsque nous réduisons l'échantillon pour ne considérer que les personnes âgées de 57 à 63 ans et limiter ainsi les effets dus à l'âge et non au passage à la retraite.

¹²E. Stancanelli et A. Van Soest, « Retirement and Home Production: A Regression Discontinuity approach », 2012 et E. Stancanelli et A. Van Soest, « Partners' Leisure Time Truly Together Upon Retirement », 2016.

un nombre conséquent de familles avec des femmes au foyer. Il est possible que les comportements de loisirs de ces ménages soient différents de ceux où les conjoints ont une activité professionnelle avant d'être retraités. Lorsque ces ménages sont exclus de l'analyse, les estimations du modèle font apparaître un effet positif de la retraite des femmes sur le loisir partagé. Il augmente d'un peu moins de deux heures à plus de trois heures par jour selon la définition adoptée. En revanche, la retraite du mari ne semble pas avoir d'effet sur le loisir partagé. Il affecte cependant fortement le temps de loisir individuel de l'homme. Celui-ci augmente d'environ quatre heures par jour toutes choses égales par ailleurs. De la même manière, le temps de loisir individuel des femmes connaît une hausse comprise entre deux heures et demie et quatre heures par jour lorsqu'elles partent à la retraite.

Graphique 8 : Temps dévoué aux activités de loisir par les couples de seniors



Note : d'après E. Stancanelli et A. Van Soest (op. cit.). Les graphiques présentent le temps consacré aux activités de loisir par les couples de seniors, en distinguant les activités de loisir ensemble (loisir partagé) des activités de loisirs séparés du mari et de la femme dans les couples de seniors, âgés de 50 à 70 ans. Le temps de loisir est mesuré en minutes par jour. La ligne verticale à 60 ans dénote la stratégie empirique des auteurs, fondée sur l'augmentation de la probabilité d'être retraité à 60 ans (approche par variable instrumentale). Pour les quatre graphiques, l'âge est exprimé en années (pour les estimations économétriques, l'âge est spécifié en mois). Les points correspondent au temps moyen consacré aux loisirs pour chaque âge, calculé à partir des données brutes, les traits pleins aux probabilités estimées. Les observations utilisées proviennent des enquêtes Emploi du Temps 1998-99. La définition de loisir partagé retenue est la plus large (voir texte).

Enfin, le fait d'être à la retraite a des effets contrastés sur les temps de loisir des conjoints. Lorsque le mari est retraité, cela entraîne une hausse importante de son temps de loisir individuel mais ne s'avère pas avoir d'influence sur le temps de loisir que les conjoints partagent ensemble. Quand la femme est retraitée, cela engendre un accroissement conséquent du temps qu'elle alloue au loisir individuel mais aussi une augmentation du temps de loisir partagé par les conjoints.

Tableau IV : estimation des effets d'être à la retraite sur les temps de loisir des conjoints

	Loisir séparé de la femme	Loisir séparé de l'homme	Loisir partagé
	Variation en minutes par jour	Variation en minutes par jour	Variation en minutes par jour
<i>Loisir partagé 1 : même activité de loisir, même intervalle de temps, en compagnie d'un membre de la famille</i>			
Retraite de la femme	+ 178,9	Aucune	+ 118,8*
Retraite de l'homme	Aucune	+ 205,7	Aucune
<i>Loisir partagé 2 : même activité de loisir, même intervalle de temps, même lieu</i>			
Retraite de la femme	+ 161,2	- 165,2	+ 136,5*
Retraite de l'homme	Aucune	+242,7	Aucune
<i>Loisir partagé 3 : même activité de loisir, même lieu</i>			
Retraite de la femme	+ 156,8	- 169,7	+ 140,9
Retraite de l'homme	Aucune	+ 221,7	Aucune
<i>Loisir partagé 4 : même intervalle de temps, même lieu, loisir possiblement différent</i>			
Retraite de la femme	+ 108,7	- 217,7	+188,9
Retraite de l'homme	Aucune	+ 252,1	Aucune

Source : d'après E. Stancanelli et A. Van Soest (op. cit.). Les chiffres indiqués correspondent à des variations significatives aux seuils de 1 % ou 5 %, les chiffres marqués d'un astérisque à des variations significatives au seuil de 10 %. Echantillon de 732 observations : les couples pour lesquels les femmes sont au chômage ou inactives (hors retraitées) ont été exclus.

3.4. Que nous apprennent ces estimations?

On trouve une faible augmentation du temps de loisir partagé lorsque la femme est retraitée et aucune variation lorsque le mari est retraité. Cela suggère un manque de coordination de la prise de retraite des conjoints et s'explique par la différence d'âge au sein du couple. En effet, la femme est en moyenne plus jeune que son mari, elle part donc à la retraite 2 ans après son mari.

Si nous reprenons les effets croisés de la réforme de 1993 que nous avons trouvés précédemment, lorsque la femme voit son départ à la retraite reporté par la réforme de 1993, la probabilité que le mari soit à la retraite ne diminue que très faiblement. En revanche, la probabilité que la femme prenne sa retraite ne change pas lorsque le mari est concerné par la réforme, ce qui s'explique également par le fait que la femme est souvent la plus jeune du couple. Il est par ailleurs aussi possible que la complémentarité des loisirs du couple soit plus faible pour les couples de seniors. Toutes choses confondues, les enfants ayant désormais quitté le domicile familial, il est moins important de coordonner les rythmes de travail et loisir pour les conjoints seniors.

Conclusion

Une vaste littérature économique suggère que les conjoints biactifs coordonnent leur départ à la retraite. La complémentarité des loisirs, l'envie de passer du temps ensemble, seraient l'un des moteurs de la coordination des décisions de retraite du couple. Cependant, nombre d'études théoriques et empiriques trouvent d'importantes asymétries de comportement par genre ce qui remet en cause la théorie selon laquelle les couples biactifs partiraient à la retraite ensemble afin de profiter du temps de loisir ensemble. Le débat n'est donc pas clos.

En France, la large majorité de la population active vit en couple et 80 % des couples sont biactifs. Cependant, les études françaises dans le domaine des décisions d'emploi et de retraite des conjoints restent rares. Nous nous sommes donc intéressés à la relation entre la probabilité d'être à la retraite de chaque conjoint et le temps de loisirs partagé, commun au couple, pour mesurer la complémentarité des loisirs des couples à la retraite. A l'aide des données de l'Enquête Emplois du Temps de l'INSEE qui collectent pour un échantillon représentatif de la population française un cahier journalier des activités menées tout au long d'une journée (choisie par l'enquêteur), nous avons pu distinguer les heures consacrées aux activités de loisir de chaque conjoint (loisirs séparés), du temps de loisir partagé, passé ensemble. Nous avons conclu que les conjoints biactifs consacrent 80 minutes par jour aux activités de loisir partagé (y compris le repas) contre 180 minutes pour les couples retraités. Cela indique que les complémentarités de loisirs sont plus importantes pour les couples retraités que pour les couples biactifs.

Ceci dit, l'effet de la probabilité d'être retraité sur le loisir partagé du couple est faible et significatif seulement lorsqu'on considère la probabilité d'être à la retraite des femmes en couple. Nous ne trouvons aucun effet statistiquement significatif sur le temps de loisir commun de la probabilité d'être retraité des hommes en couple. Cela s'explique sans doute par le fait que peu de conjoints biactifs partent à la retraite ensemble alors que la femme, étant souvent la plus jeune du couple, est la dernière à partir à la retraite (en moyenne, le mari est deux ans plus âgé que la femme).

Nous trouvons que le départ à la retraite de la femme entraîne une faible augmentation du temps de loisir partagé des conjoints, ce qui indique de même une faible coordination des décisions de cessation d'emploi du couple. Ceci ne veut pas dire que les conjoints français ne partagent pas de temps de loisir ensemble, mais plutôt que cette coordination est largement indépendante de leurs statuts d'emploi et des dispositifs publics, peut être aussi car le contexte institutionnel et culturel français est tel que nombreuses sont les femmes qui travaillent à temps plein et poursuivent une carrière dans l'emploi. Il est aussi probable que la complémentarité des loisirs joue un rôle moindre dans la coordination du temps de travail des couples seniors, lorsque les enfants ont quitté le domicile familial.

Enfin, nous tenons à souligner que nos estimations ne sont pas parfaites. Nous ne connaissons pas l'âge de départ à la retraite des conjoints mais nous travaillons avec des données de stock de travailleurs et de retraités, faute d'autres données disponibles en France pour étudier ces questions. La méthodologie que nous adoptons permet de pallier au manque d'information sur la durée des cotisations dans la base de données, en se concentrant sur la discontinuité de la probabilité d'être retraité pour les générations affectées par la réforme, mais elle ne rend compte que des effets immédiats de la réforme. Afin d'affiner l'analyse, des données administratives appariées pour les individus du ménage seraient nécessaires, mais elles ne sont pas disponibles actuellement en France. D'autres pays de l'OCDE, tels que, par exemple la Norvège, le Danemark, la Suisse, ou les Pays-Bas, mettent désormais à disposition des chercheurs des données administratives permettant de relier les membres du ménage ; la France suivra sans doute prochainement.

Bibliographie

Aguiar, Mark, et Eric Hurst, « Consumption versus Expenditure », *Journal of Political Economy*, 113(5), 2005, p. 919-948.

Aguiar, Mark, et Erik Hurst, « Measuring Trends in Leisure: The Allocation of Time over Five Decades », *Quarterly Journal of Economics*, 122, 2007, p. 969-1006.

Apps, Patricia, et Ray Rees, « *Public Economics and the Household* », New-York, Cambridge University Press, 2009.

Barnet-Verzat, Cécile, Ariane Pailhé, et Anne Solaz, « Spending time together: the impact of children on couples' leisure synchronization », *Review of Economics of the Household*, 9 (4), 2011, p. 465-486.

Battistin, Erich, Agar Brugiavini, Enrico Rettore, et Guglielmo Weber, « The Retirement Consumption Puzzle: Evidence from a Regression Discontinuity Approach », *American Economic Review*, 99 (5), 2009, p. 2209-2226.

Becker, Gary S., « A Theory of the Allocation of Time », *The Economic Journal*, Vol. 75, 299, 1965, p. 493-517.

Blanchet, Didier, et Ronan Mahieu, « Une analyse microéconométrique des comportements de retrait d'activité », *Epargne et retraite*, 2001, p. 9-31.

Bommier, Antoine, Thierry Magnac, et Muriel Roger, « Départs en retraite : évolutions récentes et modèles économiques », *Revue française d'économie*, 1 (1), 2001, p. 79-124.

Bozio, Antoine, *Réformes des retraites : estimation sur données françaises*, Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2006.

Bozio, Antoine, « Impact evaluation of the 1993 French pension reform on retirement age » in *Pensions: An International Journal*, 13 (4), 2008, p. 207-212.

Casanova, Maria, « Happy Together: A Structural Model of Couples' Joint Retirement Choices », Mimeo, 2010.

Chiappori, Pierre-André, « Rational Household Labor Supply », *Econometrica*, 56 (1), 1988, p. 63-89.

Chiappori, Pierre-André, Martin Browning, et Yoram Weiss, *Economics of the Family (Cambridge Survey of Economic Literature)*, New-York, Cambridge University Press, 2014.

Chiappori, Pierre-André, Sonia Oreffice et Climent Quintana-Domeque, « Fatter Attraction: Anthropometric and Socioeconomic Matching on the Marriage Market », Mimeo, 2010.

Cribb Jonathan, Carl Emmerson, et Gemma Tetlow, « Retiring Together? Complementarities in Spousal Labour Supply and Pension Reform », Mimeo, 2016.

Hallberg, Daniel, « Synchronous Leisure, Jointness and Household Labor Supply », *Labour Economics*, 10, 2003, p. 185-203.

Hamermesh, Daniel S., « Togetherness: Spouses' Synchronous Leisure, and the Impact of Children », NBER Working Papers 7455, 2000.

Hamermesh, Daniel S. (2002), «Timing, Togetherness and Time Windfalls », *Journal of Population Economics*, 15, 2002, p. 601-623.

Maestas, Nicole, « Labor, Love and Leisure: Complementarity and the Timing of Retirement by Working Couples », Working Paper University of California, Berkeley, 2001.

Moreau, Nicolas, et Elena Stancanelli, « Household Consumption at Retirement: a Regression Discontinuity Study on French Data », *Annales d'Economie et de Statistique*, 115-117, 2015, p. 253-276.

Sédillot, Béatrice, et Emmanuelle Walraet, « La cessation d'activité au sein des couples : y a-t-il interdépendance des choix ? », *Economie et Statistique*, 357-358, 2002, p. 79-102.

Stancanelli, Elena, et Arthur Van Soest, « Partners' Leisure Time Truly Together Upon Retirement », *IZA Journal of Labor Policy*, 5-12.<https://doi.org/10.1186/s40173-016-0068-7>, 2016

Stancanelli, Elena, et Arthur Van Soest, « Retirement and Home Production: A Regression Discontinuity approach », *American Economic Review*, 102 (3), 2012, p. 600-605.